



Commune
d'AMPUS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2016**

L'an deux mil seize, le dix huit octobre, à 20 heures 30,
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.
Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRÉ, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Bertrand STELZ, Virginie MICHEL, Maylis COSTAMAGNO et Fabien MICHEL.

Excusés : Roger MALAMAIRE représenté par Raymond BORIO.

Absents : Laurence COLLADO, Siegfried JAEGER, Nathalie FORESTIER.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 11 Nombre de Suffrages exprimés : 12

**ATTRIBUTION ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION
LA BOULE AMPUSIANNE POUR L'ANNEE 2016**

Le Maire rappelle que par délibération n° 2016-020 du 05 Avril 2016, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer et de verser une subvention aux associations pour une somme totale de 27 300.00€.

Le Maire expose au Conseil Municipal un dossier supplémentaire de demande de subvention pour l'année 2016.

Il propose d'attribuer et de verser une subvention à l'association suivante:

COMPTE	ORGANISME	MONTANT 2016
6574	LA BOULE AMPUSIANNE	800.00 €
	TOTAL	800.00 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer et de verser une subvention à l'association La Boule Ampusienne pour une somme de 800.00€,
- PRECISE que les crédits seront inscrits en Décision modificative n° 4 Exercice 2016,
- HABILITE le Maire ou un Adjoint à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire : Hugues MARTIN

